L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 15 JUILLET 1887.

PIQUE-NIQUE.—La station de Little Woods, située sur le Northeastern Railway, est de celles dont on s'occupe en ce moment ; il paraît que chasseurs et pêcheurs en sont grands partisans, et cet appui-là a déjà une vaste importance. De plus, l'endroit, qui vient de naître, d'ailleurs, plaît aux excursionistes; nous remarquons que beaucoup de ceux-là en prennent le chemin.

Le voyage est court, peu dispendieux, et l'on trouve là-bas bon gîte, nous dit-on. Little Woods n'a donc qu'à vouloir pour pouvoir; s'il s'occupe d'améliorations, s'il assure le confort et le bon marché à ses visiteurs, il aura vite une clientèle.

C'est la localité que le Eagle Protective Benevolent Association a choisie pour son Pique-Nique complimentaire annuel (le second), qui aura lieu le dimanche 17 juillet.

Les trains partiront à 7 et 9 heures du matin, à midi et à 2 heures et demie.

Prix de l'excursion 25 cents.

COLLÈGE JEFFERSON.—A la fin de l'année scolaire 1885-1886, nous avons eu le plaisir de constater que le Collège Jefferson, l'une des Institutions les plus solides, les plus populaires de la Louisiane, était en pleine prospérité. Nous avons parlé des Exercices de bout de l'an, nous avons cité nombre de noms d'Elèves distingués dans leurs classes, et dont les progrès étaient un témoignage éloquent, vivant, de la valeur du corps enseignant.

Nous avons lieu de croire que, cette fois encore, ce sera notre bonne fortune de constater ici les résultats heureux qu'aura mis en lumière l'imposante cérémonie qui, chaque saison, ferme le cours.

Cette cérémonie, ainsi que précédemment, sera en deux journées; elle commencera lundi soir, 18 juillet, à six heures et demie, et reprendra mardi matin, 19, à huit heures et demie.

Le Collège Jefferson, où les études se poursuivent en Français et en Anglais, est sous la direction des Pères Maristes et a pour Président le Révérend Père Henry, recommandable par son caractère, ses talents administratifs, son érudition, son expérience comme Professeur.

Ce sera là une excellente occasion de rendre visite à la Paroisse St-Jacques ; l'une des plus belles régions de l'Etat ; un centre encore de la vieille population louisianaise.

FORT ESPAGNOL.—Ainsi qu'on a pu le voir à nos colonnes d'annonces, l'Ordre de l'Indépendance a organisé, au profit de sa caisse de secours, un Festival en quatre journées, dont la première a eu lieu hier, en l'honneur du 14 Juillet.

En dépit du mauvais temps, le début a été heureux; chaque convoi—et ils se succédaient de près—était plein de passagers.

Nous espérons qu'il en sera de même aujourd'hui, seconde journée. Nous voyons, au programme, des courses pour hommes et femmes, des courses en sac, des courses à la nage. Le soir, concert par l'orchestre militaire des Gardes Continentaux et représentation d'opérette.

L'entrée des jardins est libre pour tous. La fête, on le sait déjà, a lieu au Fort Espagnol, dont l'hôtel et le restaurant sont ouverts.

A partir de deux heures et jusqu'à minuit, les trains partiront de quart d'heure en quart d'heure.

LES DÉPENSES DE LA FRANCE.—Puisqu'on parle tant d'économies en ce moment, on sera peut-être curieux de savoir ce que la France a dépensé depuis le commencement du siècle jusqu'en 1870.

La France a dépensé deux cent quatre-vingt-neuf milliards, neuf cent dix-sept millions, huit cent soixante-dix mille quatre-vingt treize francs.

En revanche, les recettes ont dépassé trois cent trente et un milliards.

LE SYSTÈME PASTEUR.—UN RAPPORT CONCLUANT.—Le comité Pasteur, nommé par le gouvernement anglais, a déposé son rapport sur le bureau de la Chambre des communes, à Londres.

Ce rapport, voté *à l'unanimité* des membres du Comité, approuve entièrement le système de M. Pasteur, quant au traitement de la rage "traitement dont l'efficacité a été constatée par de nombreuses et concluantes expériences."

Ce jugement étant porté par des savants illustres, tels que sir James Paget, sir Josep Lister, l'inventeur du système antiseptique, le docteur Quaio et d'autres physiologistes éminents, fait donc autorité.

Le point acquis, aujourd'hui, est que l'inoculation préserve les animaux de la rage. La question de savoir si elle préserverait également l'homme, ne saurait encore être tranchée, pour plusieurs raisons. Mais il est bien établi que si le virus n'est pas trop ancien, l'antidote de M. Pasteur en a facilement raison et le détruit. Le patient n'est pas sauvé dans tous les cas qui se présentent, mais on peut considérer, dès à présent, la rage comme ayant passé de l'état d'incurabilité dans le domaine des maladies curables.

DES SIAMOIS FEMELLES.—Elles se trouvent à l'asile d'enfants trouvés de Pultava (Russie).

Mais ne voulant sans doute pas être accusées de plagier les célèbres frères, elles se sont réunies par le sommet de la tête.

Ces intéressantes enfants sont âgées de quatre mois, mais elles sont si mignonnes qu'elles paraissent avoir à peine trente jours.

Et l'on ne peut songer sans effroi à la situation de ces pauvres petites, dont l'une ne peut marcher sous peine de porter sa sœur sur sa tête.

Il faut croire, d'ailleurs, que la vue de ces deux corps n'a rien de bien gai, puisque la mère est morte de frayeur en les mettant au monde.

UNE POMPE ÉLECTRIQUE.—Il est une petite ville qu'on pourrait citer comme modèle d'initiative aux grandes municipalités de France.

Voici Bellegrade, une bourgade du departement de l'Ain, qui ne se contente pas de demander à l'électricité la lumière de ses rues et le transport de la force motrice pour les industries, mais lui fait encore manœuvrer des pompes à incendie.

L'*Abeille* raconte, en effet, que, récemment, la population de Bellegarde se pressait aux abords de la place, pour assister à l'essai d'une pompe à incendie fonctionnant par l'électricité.

Cette pompe est actionnée par une machine électrique de la force d'un cheval environ. La machine électrique, à son tour, est mise en marche au moyen de deux fils conducteurs de 3 à 4 mètres chacun qui la relient à la conduite principale. Les fils sont à peine en communication avec le courant, que la machine, qui tient une place relativement minime (40 centimètres cubes à peu près), se met en mouvement, et, à l'aide d'une courroie sans fin, peut faire produire à la pompe un jet considérable. La pompe étant aspirante et foulante, il suffit, pour l'utiliser, d'adapter le tuyau à une prise d'eau et l'écoulement sera continu.

Ajoutons que l'essai qui a été fait de cette pompe, à Bellegarde, a très bien réussi et qu'un homme peut à lui seul diriger l'appareil et arrêter les progrès d'un incendie qui viendrait à se déclarer dans la commune. La pompe et la machine électrique étant placées sur une voiture peuvent être immédiatement amenées sur les lieux du sinistre.

PROJET DE LOI, EN ALLEMAGNE, SUR LES ASSURANCES DES OUVRIERS VIEUX ET INFIRMES.—La *Kolnische Zeitung* donne quelques renseignements sur le projet de loi sur les assurances des ouvriers vieux et infirmes, qui sera présenté sans doute au Reichstag à la prochaine session. Le gouvernement allemand souhaiterait que tous les ouvriers de l'empire fussent tenus de s'assurer; mais si l'on voit qu'il faut agir progressivement, on commencera par rendre l'assurance obligatoire pour les seuls ouvriers employés dans l'industrie. Il s'agit d'arriver à constituer à chaque ouvrier homme une rente de 120 marks (150 fr.) par an au minimum; l'Etat prendrait un tiers de cette rente à sa charge, le reste serait fourni mi-partie par l'ouvrier, mi-partie par le patron. Cette assurance consistera en une prime annuelle de 3 marks à payer par les patrons et par les ouvriers; la dépense totale de l'Etat serait d'environ 22 millions de marks (27,500,000 fr.)

Chaque Compagnie aura le droit d'élever la prime de ses associés dans une proportion qui variera avec les salaires; d'ailleurs, la contribution de l'Etat demeurera partout la même. A l'âge de soixante-dix ans, on sera considéré de droit comme infirme; pour certaines professions, pour les mineurs par exemple, la limite d'âge pourra être abaissée; elle pourra l'être également dans certains cas particuliers. Les assurances pour les veuves et les orphelins entraîneront de plus grands frais, sur lesquels on n'est pas encore fixé. On n'est là, dit la *Kolnische Zeitung*, que l'esquisse du projet de loi; mais il est probable que le gouvernement ne s'éloignera pas sensiblement des principes qu'il a posés et qu'il pourra réaliser.

Distribution de Secours par l'Union Française.

Comme d'habitude, l'Union Française a célébré la fête nationale à sa façon, c'est à dire en faisant aux indigents français une distribution de secours, selon la bonne et généreuse tradition établie, en France, dans toutes les fêtes publiques.

La cérémonie a eu lieu à 10 heures du matin, au local de la Société. Les pauvres, confortablement assis, étaient rangés dans le vestibule. Chacun à son tour, avec un ordre parfait, était appelé au petit salon attenant, où les Directeurs délégués lui remettaient une somme d'argent dont l'importance variait selon le nombre des membres de la famille.

Cent soixante-cinq personnes des deux sexes ont participé à la distribution. C'étaient des vieillards, des infirmes, des veuves dénuées de ressources et leurs enfants en bas âge; pauvres gens dont la plupart ont vu des jours meilleurs!

Toutes ces misères étaient très réelles et dignes du plus grand intérêt, car nul n'était admis à se présenter s'il n'était connu de la Direction, ou s'il n'avait prouvé qu'il était, à la fois, honorable et dans le besoin. Il y avait là des infortunes que le public ignore parce qu'elles ne tendent pas la main dans la rue, bien qu'elles soient aux prises avec les plus douloureuses privations. Ce sont les pauvretés honteuses. N'en sont-elles pas d'autant plus intéressantes?

La distribution du 14 Juillet se fait avec le produit des contributions personnelles des Directeurs (qui pour cette occasion se taxent lourdement) et d'un petit cercle intime de donateurs. Le fonds consacré aux secours ordinaires reste étranger à cette dépense. On veut laisser intacte l'aide habituelle et régulière accordée par la Société. Il ne faut pas que les indigents jeûnent le lendemain de la fête.

Cette distribution est donc un surcroît de secours ayant pour but spécial de mettre les pauvres en mesure de prendre leur part des réjouissances nationales. On peut dire que, pour ces malheureux, l'Union Française, ce jour-là, représente la patrie absente. C'est, d'ailleurs, une pensée essentiellement philanthropique et profondément humaine, que celle qui cherche à ramener, au moins une fois l'an, un sourire de soulagement sur les lèvres vouées à la tristesse, et un éclair de joie dans les cœurs torturés par les inquiétudes du lendemain.

On remarquait, dans les regards et sur les fronts des secourus, un rayonnement qui était pour les donateurs la plus douce des récompenses. La gratitude qui se fait lire dans les yeux émus, parfois mouillés d'une larme, est plus éloquente, et souvent plus sincère que celle qui s'exprime par la parole.

Ce n'était point, d'ailleurs, la charité froide et hautaine, qui froisse en secourant, qui meurtrit l'âme en nourrissant le corps, et qui se fait trop chèrement payer par une humiliation; non! C'étaient des Français offrant à leurs compatriotes moins heureux le pain de l'amitié, entre un mot de consolation et une chaude poignée de main. Un des directeurs, en nous montrant ces braves gens, nous disait: "Voilà notre famille."

Ajoutons que, pour n'oublier personne, et sachant que le vin est "le lait des vieillards" l'Union Française en a fait envoyer cinquante bouteilles aux Petites Sœurs des Pauvres. Encore une coutume à laquelle on ne peut qu'applaudir. En résumé, la Société, comme toujours, a fait largement, noblement son devoir, et nous croyons qu'elle peut compter sur l'approbation publique.

Nouvelles Religieuses.

L'agence Havas a communiqué, aux journaux de Paris, la dépêche suivante, datée de Bruxelles, le 30 juin :

"Il y a environ trois semaines, les nonces ont reçu de la secrétairerie d'Etat une circulaire leur prescrivant de répondre avec la plus grande circonspection, s'ils sont interrogés sur les idées et les intentions du Pape en ce qui concerne la conciliation entre l'Italie et la papauté.

"Cette circulaire déclare que Léon XIII s'en tiendra à son allocution consistoriale du 23 mai et ne fera jamais le premier pas vers l'Italie, parce que c'est à elle à formuler les bases d'une entente.

"Il n'est pas question, dans ce document, d'une résolution prise par le Pape de ne jamais renoncer à son droit de souveraineté temporelle sur Rome."

On mande, de Rome, le 26 juin, à la *Nazione* :

"Un personnage politique ayant publié, dans un journal clérical, une lettre par laquelle il soutenait que Rome doit être rendue au Pape, le Conseil des ministres examinera s'il convient de dénoncer à l'autorité compétente l'auteur de cette lettre.

"D'après le *Corriere del Mattino*, le personnage en question serait le sénateur Castagneto, qui a adressé à l'*Unità cattolica* une lettre par laquelle il soutient que Rome appartient à l'univers catholique qui réclame pour le Pape la possession de la capitale et qu'il l'aura par la force des choses."

De grands travaux de restauration se font en ce moment à la chapelle de la Vierge, à l'église Saint-Sulpice, de Paris.

La décoration intérieure, due originairement à Servandoni, ayant été endommagée en 1762 par l'incendie de la foire Saint-Germain, l'architecte de Wailly fut choisi pour y faire les réparations nécessaires.

Le sculpteur Mouchy est l'auteur de la *Gloire* et des statues qui l'accompagnent.

Les laïcisations des établissements hospitaliers de Paris, continuent. Depuis le 1er juillet, les maisons de secours du dix-huitième arrondissement sont tous laïcisées. Le 30 juin, dans l'après-midi, un avis de la municipalité informait l'officier de paix que, ce matin, les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul avaient à quitter les maisons de secours, situées rue Caulaincourt, 39, rue Ordener, 117, et rue Affre, 13.

Aussi, dès la première heure, un service d'ordre avait été organisé aux endroits indiqués. Pendant toute la matinée, de nombreux curieux stationnaient dans les rues, commentant en sens divers cette nouvelle mesure ordonnée par le conseil municipal. Les sœurs de charité sont parties, sans incident, des établissements hospitaliers, et toutes sont rentrées à la maison-mère, rue du Bac.

Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui, jusqu'à présent, ont desservi, dans le neuvième arrondissement, la maison de secours, 5, rue des Petites-Ecuries, doivent également quitter cet établissement. Partout, elles sont remplacées par des laïques.

LA PRUSSE ET LA HOLLANDE.—Les journaux de France, du 30 juin, annoncent que la nouvelle d'une grave maladie du roi Guillaume de Hollande cause, à La Haye, une certaine émotion. Il s'agit, paraît-il, d'une dangereuse maladie de la vessie.

A ce sujet, d'importantes communications ont lieu entre la chancellerie de la Wilhelmstrasse et Friedrichsruhe.

Il ne faut pas oublier que, depuis longtemps déjà, le prince de Bismarck songe à la Hollande "qui appartient naturellement à l'Allemagne", disait, il y a quelques années, le chancelier, dans une conversation rendue publique, à l'occasion du procès du comte d'Arnim.

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Boîtes.
2 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Tolédan
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
12 Coin des rues Magasin et Austerlit
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytané
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magasin et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Ly et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magasin.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magasin et Octavia.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Levée.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1887.—Indications—Pour la Louisiane: Pluies locales; vents variables, généralement du sud; température stationnaire.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Michael Buler à Mlle Thérèse Berner.
Joseph Hekly à Mlle Christina Becker.
Richard Wallace à Mlle Hannah Howard.

Naissances.

Mme Félix Maxent, une fille.
Mme Emile Frey, un garçon.
Mme James Shockley, une fille.

Décès.

Mme P. A. Chaffe, 64 ans, 216 rue Deuxième.
Elizabeth M. Oaltmann, 11 mois, 119 rue Piété.
Louis Fetter, 14 ans, encoignure Urquhart et Union.
Mme Veuve B. Galuin, 43 ans, encoignure Thalie et Camp.
Joseph Melbourne, 1 jour, encoignure Freret et Jackson.
Luke Cooney, 50 ans, 192 Freret.
Mme Catherine Boun, 45 ans, 50 rue Gasquet.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

William A. Leftwich à John Vauquelin, une portion de terre dans le 3ème district, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Lapeyrouse et Laharpe, $1200.

William S. Benedict à John Purcell, un terrain dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Howard, Erato, Freret et Clio, $110.

John Lewis Davies à George F. Lehde, un terrain dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Delachaise et Amelia, $70.

Mme Bridget Brennen et als au Mutual Building and Homestead Association, un terrain dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Clara et Willow, $1000.

Mme Relief B. Woolfley et son mari à Jacob Emaner, quatre terrains dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Bourgogne, Dauphine et Indépendance, $760.

Cour Civile de District.—Le juge Monroe, siégeant en l'absence du juge Tissot, a conféré des lettres testamentaires au Dr Joseph Bauer, exécuteur testamentaire de sa femme.

L'enregistrement de la condamnation de Charles F. Lietz à dix jours de prison pour mépris de cour a eu lieu hier.

Les délibérations du conseil de famille de Annette Mourer ont été approuvées par le juge Monroe, qui a ordonné la nomination de Nicholas Mourer comme second curateur.

L'inventaire dressé par le conseil de famille des mineurs Marie, Joséphine et Henry Pierre Villeneuve, montre qu'il revient à ceux-ci $4000 de l'héritage de leur père.

Succession de John Sprunk.—Ordre est donné de faire un partage entre les héritiers de John Sprunk et les enfants de John Mulligan.

L'inventaire de Louis Keller a donné: propriétés, $1800, comptant, $300; l'inventaire est approuvé et homologué.

Les comptes de la succession L. B. Cain sont approuvés et homologués et les fonds sont distribués.

Nouveaux procès.

W. G. Vincent contre Meyer Blumenthal.

Gus. A. Breaux contre Wm Parker—Procès pour mise en possession.

Albert Cammack a demandé à modifier comme suit la liste de ses créanciers: T. S. Perkins, $9,242.04; Mme A. F. Beeler, (résidence inconnue), $1,142; J. H. Corbett, Sabine, Lne., $137.25; D. Brooks, Ruskin, Lne., $3.76; John Carter, Bunkie, Lne., $7.90; Marshal Courtney, Southland, Lne., $188.48; G. M. Green, Natchez, Miss., $661.44; T. et J. H. Ringgold, Jena, Lne., $224; E. Scott, Boyce, Lne., $227. Total, $11,609.73.

Cour Suprême.—La Cour Suprême siégeant à Opelousas a confirmé le jugement du juge Baker condamnant à 20 ans de travaux forcés Tom. Newhouse pour le meurtre de Maloney.

Arrestation.—Une servante de couleur, nommée Carrie Dixon, qui était au service de M. Gozin, rue Union, No 83, a été arrêtée pour avoir volé $50 dans l'armoire de son maître.

Loterie.—W. E. May, condamné par le juge Davey à 30 jours de prison pour violation des lois de la loterie, a comparu hier matin devant le juge Voorhies (cour civile de district.)

L'empoisonnement des chiens.—M. R. H. Oliver, teneur de livres de M. Henry Black a adressé au maire une communication dans laquelle il exprime l'espoir que le conseil ne se conformera pas au désir de l'hon. N. D. Wallace président de la Sportsmen's Association qui déclare l'empoisonnement des chiens contraire à la loi, ajoutant que ce système peut être fort nuisible à tous les animaux domestiques et causer par cela même de grands pertes importantes.

Information.—M. Joseph Blank, de Battesville, Ind., écrit au Bureau de Santé, pour en obtenir des informations au sujet des enfants de son frère Mathis, Ce dernier, qui était capitaine de la barque D. P. Kemp est mort depuis le mois de mars 1879; et, depuis cette époque, son frère, M. Joseph Blank n'a plus entendu parler des enfants du défunt.

Maison de refuge.—Le Bureau des directeurs de la Maison de Refuge des garçons a tenu un meeting au cours duquel le surintendant Staunton a soumis un rapport sur les améliorations apportées dans la direction de cette institution depuis que les nouveaux directeurs en ont pris charge. Les améliorations sont très satisfaisantes sous tous les rapports et surtout au point de vue disciplinaire.

Les déplorables habitudes contractées par les enfants ont été réprimées et la Maison de Refuge qui est une maison de correction sera bientôt digne de porter ce nom.

Le bureau tiendra désormais ses séances le 6 de chaque mois à 1 heure de l'après-midi, au No 56 de la rue St. Charles.

Vol.—Mercredi soir, à 7 heures, un ivrogne du nom de Felix Gorman est entré dans l'épicerie Swanson, encoignure Première et Clara, et après avoir insulté le propriétaire, s'est enfui en emportant divers objets.

Mordue.—Hier, entre 1 et 2 heures de l'après-midi, rue Jackson près Jeannette, l'enfant de M. Paul Reno, âgée de 5 ans, a été attaquée par un chien qui l'a mordue au côté droit.

Bonne capture.—Le capitaine Wm L. Langridge, chef de la police de Gretna, ayant été informé qu'un nommé Edward Cole, recherché pour meurtre par la police de Thibodaux, se cachait dans les environs de Gretna, a informé immédiatement de sa découverte le shérif de Thibodaux auquel il a demandé un mandat d'arrêt qui lui a été envoyé aussitôt.

Cole habitait dans les environs de Gretna, dans une petite cabane; mardi soir, trois agents, munis du mandat d'amener et agissant d'après les instructions du capitaine Langridge ont cerné la cabane et arrêté Cole qui a été enfermé à la station de Gretna. Il nie être l'auteur du crime qu'on lui impute et qui a été commis le 11 juin dernier au Bayou Lafourche, à 6 milles de Thibodeaux. Cole va être remis entre les mains du shérif de cette paroisse.

Taxes.—Perception des taxes pour la journée de mercredi, $10,794.70.

Paragraphes.—Les capitaines O'Reilly et Youngblood, inspecteurs locaux, ont inspecté hier matin le *Paris C. Brown* au pied de la rue Lafayette ainsi que plusieurs chalands à Alger.

L'assistant-inspecteur Hutchins a aussi inspecté le *General Newton*, au pied du Boulevard de l'Avenue.

—Les détectives Kervin et Brenelt ont arrêté John H. Conklin, un photographe amateur, et l'ont enfermé à la 6me Station, sous l'inculpation de vol de $314 d'instruments photographiques au préjudice de M. M. Stringer, rue Washington No 167.

—Un nègre du nom de Grant, alias Tom Whitehead, a eu, près du canal Pandelly, une querelle avec une femme de couleur nommée Delia, et s'est enfui après l'avoir frappée d'un coup de bâton à la tête.

—Le commissaire Fitzpatrick a reçu de M. Brosnan une communication, l'informant que la plaque d'about du pont en fer placé sur le bayou au bout de la rue de l'Esplanade, est en mauvais état et qu'il est de toute nécessité de la faire remplacer au plus tôt.

L'assise sur laquelle est placée cette plaque s'affaisse graduellement, si bien qu'il sera bientôt impossible de manier le pont.

LE TÉLÉPHONE ET LES ABORDAGES.—M. Edison, le fameux physicien américain, va utiliser le téléphone pour prévenir les abordages en mer ou du moins en diminuer le nombre. Il serait trop long d'expliquer les données scientifiques sur lesquelles repose son invention, mais elles sont assez ingénieuses pour qu'on puisse espérer le succès.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Pas de troubles à Paris.

Paris, 14 juillet, 2 P. M.—Jusqu'ici l'anniversaire de la Prise de la Bastille a été célébré avec calme et décorum.

Une démonstration a été faite ce matin devant la Statue de Strasbourg, mais elle était d'une nature tout à fait pacifique.

Les membres de la Ligue Patriotique et autres associations, avec bannières et musique en tête, se sont rendus à la Statue et ont déposé sur son socle des couronnes colossales, en commémoration de cette date. Quelques cris de "Vive la France!" "Vive la République!" et "Vive Boulanger!" sont partis de la foule, mais il n'y a eu aucune tentative de désordre.

Le 14 juillet à Paris.

Le Président Grévy.

Paris, 14 juillet—Le Président Grévy, accompagné de tous les membres de son cabinet, est parti cette après-midi, à 3 heures 30 minutes, de l'Elysée pour assister à la revue des troupes. Sa voiture était précédée et suivie d'une escorte de cuirassiers. Le peuple le long de la route accueillait le Président aux cris de "Vive Grévy!"

A l'arrivée du président Grévy et de ses ministres à Longchamps, ils ont été accueillis par les cris de "Vive Boulanger!" "Résignez," et par quelques sifflets, auxquels on a répondu par les cris de "Vive la République!"

Le peuple en général semblait bien disposé. La revue des troupes a eu lieu sans aucun incident. La foule immense qui y assistait, a accueilli celles-ci avec enthousiasme. La revue a commencé à 4:10 heures et s'est terminée à 5:50 heures. Le Président et son Cabinet sont retournés aussitôt à Paris. Cette après-midi, la population est calme, et toutes craintes de désordres sont entièrement dissipées.

Paris, 14 juillet—M. Henri Rochefort, les députés Laisant, Laguerre et autres irréconciliables, ont essayé de susciter une démonstration hostile, pendant la revue qui a eu lieu aujourd'hui à Longchamps; mais ceux qui se trouvaient autour d'eux, ont vivement étouffé leurs voix en criant: "Vive Grévy!"

Celui-ci a écrit une lettre au général Ferron, ministre de la guerre, dans laquelle il dit: "La revue était superbe; j'ai admiré l'air martial et la parfaite précision des troupes. Transmettez-leur mes cordiales félicitations."

Le peuple a montré un grand enthousiasme pour l'armée. A la fin de la revue les troupes et le peuple fraternisaient cordialement.

Paris, 14 juillet.—Dans la journée, une foule s'est réunie près de l'Hôtel du Louvre et criait "Vive Boulanger!"—Ayant refusé de se disperser, elle a été chargée par la garde de Paris. On ignore s'il y a eu des blessés.

Le général Boulanger.

Paris, 14 juillet.—Le général Boulanger s'est foulé le pied, et n'a pas pu assister à la revue, à Clermont-Ferrand. La fête du 14 Juillet a été célébrée, dans toute la France, sans qu'il y ait eu de troubles.

Le procès Pranzini.

Paris, 14 juillet—Dans le procès, hier, de Pranziui, accusé du triple meurtre de Mme Regnault, sa femme de chambre et la fille de celle-ci, aucunes circonstances atténuantes n'ont été présentées.

Le prisonnier a protesté de son innocence et a fait preuve de sangfroid jusqu'à la fin. On croit que Pranzini fera appel; mais les témoignages contre lui sont écrasants. La scène qui a eu lieu à la cour après l'affaire était indécente; un grand nombre de dames sautaient sur les bancs afin de voir le prisonnier.

Rente française.

Paris, 14 juillet.—Le trois pour cent est coté à 81 francs 15 centimes.

Chambre des Députés belge.

Bruxelles, 14 juillet—Aujourd'hui la Chambre des Députés, la clause du bill de l'armée relative au service personnel, a été rejetée par 69 voix contre 69.

Avertissement à la France.

Berlin, 14 juillet.—Un résident allemand de Cambray, département du nord de la France, écrit à un journal de Mannheim, que le sentiment anti-allemand à Cambray est terrible, et que lui et autres Allemands ont échappé miraculeusement à la mort.

Il ajoute que ses compatriotes et lui sont insultés journellement dans les rues et qu'il n'est pas prudent pour eux de s'y aventurer.

Il sera obligé, dit-il, d'aller à St-Pierre, car il n'a pas d'espoir que cette persécution cesse.

La Kreutz Zeitung, faisant allusion à la lettre ci-dessus, écrit qu'il est impossible que les Allemands tolèrent un tel traitement.

On doit faire comprendre à la France, dit la même feuille, que la patience a ses bornes.

Le Deutsche Tagblatt publie des vers, dans lesquels il rappelle à la France que la main de l'Allemand repose sur son épée.

La Gazette de Cologne.

Berlin, 14 juillet—La Gazette de Cologne écrit qu'on prépare un bill pour proclamer le prince Luitpold, roi de Bavière.

L'Empereur Guillaume.—La Gazette de Coblentz.

Berlin, 14 juillet—L'empereur Guillaume est parti pour Mainau.

La Gazette de Coblentz écrit que le prince de la couronne Frédéric Guillaume ira prendre les eaux en automne à Ems.

Ailément militaire à Sofia.

Sofia, 14 juillet—L'élément militaire en cette ville est turbulent, et demande au major Petraff, le nouveau ministre de la guerre, de donner sa démission.

Bruit démenti.

Londres, 14 juillet—Le London Times de ce matin nie que le Marquis de Londonderry ait l'intention de résigner son poste de Lord Lieutenant d'Irlande.

Expédition allemande.

Londres, 14 juillet—Une nouvelle expédition allemande partira sous peu pour l'Afrique Orientale.

M. Miguel.

Londres, 14 juillet.—Un correspondant de Hambourg télégraphie que le bruit circule que M. Miguel succèdera probablement au prince Bismarck comme ministre du commerce.

Le journal Post.

Londres, 14 juillet.—Le Post dit que les Unionistes s'abstiendront de voter sur les clauses de banqueroute du bill agraire, si on persiste à les y maintenir. En vue d'une opposition prolongée au dit bill, nombre de conservateurs demandent au gouvernement de se contenter, pour le moment, de faire adopter la clause qui concerne les détenteurs de baux, et d'ajourner le vote sur les autres clauses du nouveau bill à la prochaine session.

Le Sobranje.

Tirnova, 14 juillet.—Les Régents ont donné leurs démissions en alléguant qu'ils considèrent que leur mission est terminée, maintenant qu'un prince a été nommé par le Sobranje. Celui-ci, néanmoins, a refusé d'accepter leurs démissions.

Les Régents resteront donc à leurs postes, en attendant la décision des puissances relativement à l'élection.

M. Trevelyan.

Londres, 14 juillet.—M. Trevelyan a lancé une adresse électorale aux électeurs de la division Bridgeton, de Glasgow, qu'il conteste dans l'intérêt des libéraux. Il dit: Dès le début, j'ai désapprouvé l'appui donné par les libéraux aux conservateurs contre des libéraux.

"Pas une seule de mes paroles ne peut être interprétée comme une approbation de cette ligne de conduite, qui est, aux yeux de tout homme impartial, la preuve évidente que la politique des dissidents ne tend pas seulement au règlement de la question irlandaise, en accordant les bills présentés en 1886, mais à la suppression du parti libéral. Je ne puis participer à cette politique.

"Les chefs des dissidents n'ont pas accepté les offres de M. Gladstone, et refusent de se réconcilier avec le parti libéral, préférant donner leur appui aux conservateurs. Je ne crois pas qu'ils puissent entraîner la grande masse des libéraux qui ne peuvent accepter le Home Rule tel qu'il a été présenté en 1886.

L'explosion de la Poudrière de Massaouah.

Rome, 14 juillet—Les détails de l'explosion de la poudrière qui a eu lieu le 11 courant à Massouah, constatent la mort de dix soldats italiens et soixante-dix blessés.

Mort de M. Frédéric Krupp.

Berlin, 14 juillet—M. Frédéric Krupp, l'inventeur bien connu des canons Krupp, est mort aujourd'hui, à sa villa près de Essen, en Prusse. Il était né dans cette dernière ville en 1812.

Statue commémorative en mémoire du Prince Consort.

Londres, 14 juillet.—On a posé aujourd'hui la première pierre pour la statue commémorative offerte par les dames, en mémoire du Prince Consort.

Acquittement de Hassan Bennani.

Le Caire, 14 juillet.—Hassan Bennani, accusé d'avoir participé à la capitulation de Khartoum, a été acquitté par la cour martiale.

Le Prince de la Couronne d'Allemagne.

Londres, 14 juillet.—L'état du prince de la Couronne d'Allemagne qui est de retour de l'Ile de Wight à Londres, continue de s'améliorer. Sa voix est claire et a presque sa vigueur normale. Il y a aussi une grande amélioration dans son larynx.

Le prince a visité, aujourd'hui, l'hôpital de Golden Square, où se trouvent les personnes atteintes de maux de gorge. Il semblait s'intéresser surtout à un vieillard qui était affligé du même mal que lui et qui, maintenant, est à peu près guéri.

Un grand nombre d'Allemands, qui étaient stationnés près de l'hôpital, l'ont accueilli avec enthousiasme au moment où il quittait l'édifice.

Chambre des Lords.

Londres, 14 juillet.—Cette après-midi à la Chambre des Lords, le baron Ashbourne, lord Chancelier d'Irlande, demande la seconde lecture du "Crimes bill".

Après quelques débats et des discours prononcés par le duc d'Argyle, lord Carnavon et autres, on passe à la seconde lecture du dit bill.

Le North German Gazette.

Berlin, 14 juillet.—Le North German Gazette écrit: "Le prince Ferdinand est-il requis d'obtenir la sanction du duc de Saxe Cobourg Gotha comme chef de la famille? C'est là une question qui ne peut être décidée qu'aux termes de la loi qui régit la famille de Cobourg.

Rien dans la Constitution ne fait un devoir à l'Empereur d'Allemagne de se mêler à cette affaire. Le traité de Berlin n'exige que la sanction de l'Empereur et des autres signataires du dit traité.

M. Goschen.

Londres, 14 juillet.—M. Goschen, Chancelier de l'Echiquier a dit à la Chambre des Communes: Tout en ne voulant pas essayer de cacher la difficulté de la mission des membres du Cabinet, ceux-ci doivent refuser d'acheter un seul vote en faisant des concessions contre leurs convictions.

Le Prince Bismarck.

Berlin, 14 juillet.—Le Prince Bismarck est parti pour Varzin.

M. de Rotchschild.—L'Empereur Guillaume.

Berlin, 14 juillet—M. de Rotchschild, le fameux banquier de Paris, a passé par Berlin aujourd'hui, en route pour St Pétersbourg.

On suppose que sa mission est de négocier l'emprunt russe.

L'empereur Guillaume est arrivé à Constance aujourd'hui. Il a été reçu par le Grand Duc et la Grande Duchesse de Bade, qui l'ont ensuite accompagné jusqu'à Mainau. Au moment du départ du steamer, l'empereur se tenait sur le pont et saluait la foule.

WASHINGTON.

Le général Sheridan.

Washington, D. C., 14 juil—Le général Sheridan et le col. Blunt, de son état-major, sont partis ce matin de Washington pour Chicago, où les appellent des affaires officielles.

M. Jacob Sharp.

New York, 14 juillet—M. Jacob Sharp a mieux dormi hier soir et il s'est levé ce matin à 9 heures. Sa femme est restée toute la nuit à son chevet, l'éventant pendant qu'il sommeillait. En se levant, il s'est préparé pour se rendre à la Cour entendre prononcer sa sentence. Il semblait être indifférent à ce qui se passait autour de lui et a échangé très peu de paroles avec sa femme.

Plus tard.—A 1 heure 6 minutes le juge a condamné Jacob Sharp à 4 ans de prison et à une amende de $5000.

La sentence de la cour a été prononcée à 11:05 heures, et dix minutes après les curieux s'étaient retirés de l'enceinte de la cour. A 11:30 heures il s'est produit une certaine excitation parmi la foule, au moment de la sortie du prisonnier de la cour. Ce dernier était accompagné par sa femme dévouée, son gendre et son petit-fils.

Il était soutenu par M. Selmes et son cocher. Le gardien Keating et le député-shérif Sexton se tenaient près de lui. Il a été conduit au bureau du shérif Grant, situé dans le soubassement de la maison de cour. Il a été décidé que le prisonnier passerait une dernière nuit à la prison de Ludlow, la cour ayant considéré qu'elle pouvait lui faire cette concession avant de l'envoyer aux Tombes.

Le Président Cleveland.

Utica, N. Y., 14 juillet.—Le président Cleveland et sa femme sont partis aujourd'hui, à 9 heures 15 minutes, pour Forrest Point.

Le sénateur Keirman et son fils les ont accompagné à la gare.

Chaleur excessive.

New York, 14 juillet—Hier a été le jour le plus chaud de la saison. Le thermomètre marquait, à 3:30 P. M., 96 degrés et 83 à minuit. On a constaté 6 cas d'insolation.

M. James G. Blaine.

New York, 14 juillet.—Une dépêche spéciale de Londres, au World, annonce: "M. Blaine est parti d'Edimbourg pour rendre visite à Mme Andrew Carnegie, au Kingston House, à Pertshire.

M. Blaine retournera à Edimbourg, lundi, mais n'y séjournera que peu de temps.

Mariage de Billy West, le fameux minstrel nègre.

Philadelphie, 14 juil—On a annoncé hier le mariage de Billy West, le fameux minstrel, avec une riche héritière du nom de Rumelia J. Morris, fille de feu E. Jay Morris, ex ministre des Etats-Unis en Turquie. La cérémonie a eu lieu à Camden, mercredi soir.

Tempête de pluie.

St-Louis, 14 juillet—Une dépêche spéciale de Nogales, Arizona, dit: La plus violente tempête de pluie que nous ayons eue ici, a eu lieu hier après-midi vers 2 heures. Elle a commencé sur la montagne située au sud-ouest de la ville de la Sonore, et, en moins d'une demi-heure, la ville était presqu'entièrement submergée.

Nogales est l'endroit qui a le plus souffert jusqu'ici. Dans la ville de Sonoye cinq maisons ont été enlevées, et un enfant noyé. Une femme et deux enfants ont été entrainnées par le courant, mais on a réussi à les sauver. Un jeune mexicain âgé d'environ 12 ans, s'est cramponné à une malle au moment où la maison de sa mère était emportée. Malgré la force du courant, il n'a pas lâché prise; on l'a trouvé plus tard à une distance de cinq milles de la ville, sain et sauf.

Démission.

New York, 14 juillet.—M. Davis Adams, de Cleveland, Ohio, a résigné la présidence du New York, Pennsylvania & Ohio RR. Il aura pour successeur Charles E. Whitehead, de cette ville.

Célébration du 14 Juillet.

New York, 14 juillet.—Les Sociétés françaises de cette ville ont célébré aujourd'hui la Prise de la Bastille par une parade et une fête.

Le Président Cleveland.

Round Island, N. Y., 14 juillet.—Le Président Cleveland et sa suite sont attendus au Cap Vincent, samedi à midi.

Ils visiteront ensuite les diverses îles de l'endroit et feront une promenade sur l'eau pendant la journée.

Fièvre jaune.

Key West, Floride, 14 juil—Il y a eu douze nouveaux cas de fièvre jaune ici depuis hier. Pas de mortalité.

Anniversaire de la mort de l'ex-Président Juarez.

Ville de Mexico (via Galveston), 14 juillet—Un grand intérêt se manifeste dans les cercles politiques, au sujet de la commémoration de la mort du Président Juarez, qui aura lieu lundi prochain.

En vue de l'activité deployée par le parti clérical, les orateurs libéraux se proposent de donner une signification politique à cette solennité. On sait déjà que des membres éminents du parti libéral demandent l'adoption de mesures énergiques contre les violations des lois de réforme instituées durant l'administration de l'ex-président Juarez.

Ils appellent l'attention sur les agissements des cléricaux dans certains Etats. La politique de l'administration actuelle semble être par trop conciliante, et cette politique, dit-on, est basée sur la conviction que le parti clérical sera toujours impuissant, tant que le parti libéral restera uni comme il l'est actuellement.

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.		Départ.	
No 1 Ex.	11:00 pm	No 2 Ex.	9:15 am
No 3 Lim. Ex.	8:30 am	No 4 Chi Ex.	6:00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex.	7:10 am	No 4 Fast Line.	8:05 am
No 1 Fast Line	7:30 pm	No 6 Const Ac.	3:35 pm
No 5 Const Ac.	9:05 am	No 2 Cin. Ex.	8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express	11:30 am	No 51 California Express	3:00 pm

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

No 5	6:15 am	No 2	9:00 am
No 1	5:30 pm	No 6	6:35 pm

P. AND N. EAST LA. R. R.
ABITA SPRINGS.
Le dimanche.

Arrivée ......7:37 pm | Départ ......8:00 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée ......8.27 am | Départ ......4:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No 1	9:15 am	No 2	4:45 pm
No 3	6:00 am	No 4	10:30 pm
No 5	7:30 pm	No 6	8:15 am

Excursions du Dimanche.
Arrivée ......9:40 pm | Départ ......8:15 am

SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE.

No 19 Califor.	8:10 pm	No 18 Local	7:30 pm
No 17 Local	8:05 am	No 20 Californ.	7:15 am

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Jours de la semaine—5:30 a.m., 3:45 p.m. | Jours de la semaine—9:00 a.m., 5:00 p.m.
Dimanches—10:30 a.m., 6:00 pm | Dimanches—6:00 am, 12:00 m, 6:3

NAVIGATION FLUVIALE.
Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 15 JUILLET 1887.

Bayou Sara—R. J. GAY, à 5 p m
Pointe Houmas—MABEL COMEAUX, à 12 m
Bayou Tèche—TECHE, à 5 p m
Bayou Tèche—R. W. COLE, à 5 p m
Bas du fleuve—LURA, à 11 a m

SAMEDI, 16 JUILLET 1887.

Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 p m
Rivière Rouge—PENINAH, à 5 p m
Donaldsonville—DANUBE, à 12 m
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 p m
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 p m
Grand Ile—JOE WEBRE, à 6 a m
Bas du fleuve—ALVIN, à 9 a m

Mesurage des Eaux.

Augusta	6.00	Nashville Tenn	1.03
Cairo, Ill.	14.06	Nlle Orléans	4.03
Cincinnati, O.	6.25	Omaha, Neb.	12.03
Davenport, Ia.	2.02	Pittsburg, Pa.	5.07
Keokuk, Iowa	2.02	Shreveport, La.	10.00
La Crosse, Wis.	4.00	St-Louis, Mo.	14.03
Leavenworth, K	14.00	St-Paul, Minn.	2.08
Louisville, Ky.	3.65	Vicksburg	15.00
Memphis, Tenn	12.09	Yankton	

Fleuves et rivières.

Vicksburg, 14 juillet—Arrivé, City of St-Louis à midi. Montant, Jay Gould et barges cette après-midi.

Le soir—Le fleuve a 14 pieds 4 pouces et baisse. Pas d'arrivages ni de départs. Temps clair et chaud.

Memphis, 14 juillet—Le fleuve baisse. Temps clair et chaud. Arrivé, Kate Adams de Arkansas City.

Le soir—Le fleuve a 12 pieds 7|10 à l'étiage—une baisse de 2 pouces dans les dernières 24 heures. Temps chaud. Départs, Kate Adams pour Arkansas City à 6 p m.

Cairo, 14 juillet—Le fleuve a 14 pieds 8 pouces et baisse. Temps couvert et chaud. Arrivés, T B Sims de Memphis à 7 p m; Eagle de St-Louis à 9; City of Cairo de St Louis à 10; New South de Paducah à 11; City et Providence de Vicksburg à 6 a m. Départs, T B Sims pour St Louis à minuit; City of Cairo pour Vicksburg à 1 a m; City of Providence pour St-Louis à 7.

St-Louis, 14 juillet—Le fleuve a baissé de 7|10 pouces et a maintenant 14 pieds 1 pouce à l'étiage. Temps clair et très chaud. Départs, Belle Memphis pour Vicksburg; R A Speed pour l'Ohio.

Louisville, 14 juillet—La rivière monte—3 pieds 8 pouces dans le canal, 1 pied 6 pouces aux chutes. Temps clair et chaud.

Le soir—La rivière monte—3 pieds 9 pouces dans le canal; 1 pied 7 pouces aux chutes. Temps couvert et chaud.

Cincinnati, 14 juillet—La rivière a 6 pieds 2 pouces et est stationnaire. Temps clair; thermomètre 87. Arrivé, Dolbotte de Memphis.

Le soir—La rivière a 5 pieds 5 pouces et monte. Temps clair et très chaud.

Wheeling, 14 juillet—La rivière a 20 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

Les Passes.

Port Eads, 14 juillet, 6 p m.—Vent du sud. Temps couvert. Pas d'arrivages. Départs, steamships Yedmandale pour Rouen via Norfolk, City of Dallas pour Bélize, Professor Morse pour Truxillo, Excelsior pour New York, Warrior pour Port Limon, Bocas del Toro, etc. et Picqua pour Liverpool.

Marchés.

Paris, 14 juillet—Rentes 3 pour cent. 81 fr 15c.

Londres, 14 juillet, 12:30 p m—Consols à l'ouverture 101 7|16 au comptant et 101 7|16 à terme.

Havane, 14 juillet—Or espagnol 233 1|4 à 233 1|2. Change calme, mais ferme. Sucre calme.

Liverpool, 14 juillet, midi—Coton—Ferme avec bonne demande. Ventes 12,000 balles, dont 2000 balles pour l'exportation et la spéculation. Middling uplands 5 3|16d, middling Orleans 5 5|16d.

Recettes 10,000 balles, coton américain 3200.

Liverpool, 14 juillet, 4 p m.—Ventes de coton américain 10,400 balles.

Liverpool, 14 juillet, 4 p m—Futurs fermes, a une avance—livraison en juillet, juillet et août 5 44|64d acheteur, août et septembre 5 44|64d valeur, septembre et octobre 5 26|64d vendeur, octobre et novembre 5 18|64d vendeur, novembre et décembre 5 14|64d acheteur, décembre et janvier 5 13|64d acheteur, janvier et février 5 13|64d acheteur, septembre 5 44|64d valeur.

New-York, 14 juillet, midi—Coton facile. Vente 400 balles—sans changement. Futures stables—juillet 10.23, 5. août 10.30 31.

New-York, 14 juillet—Coton facile—Uplands 10 1|2, Orleans 11 1|16. Ventes 263 balles. Futurs à peine stables à l'ouverture—livraison en juillet 10.27, août 10.29, septembre 9.70, octobre 9.55, novembre 9.43, décembre 9.43, janvier 9.47, février 9.53

New York, 14 juillet—Coton stable. Uplands 10 7|16. Orleans 10 3|8. Ventes 1852 balles. Futurs à la clôture calmes et fermes—livraison en juillet 10.30, août 10.26, septembre 9.72, octobre 9.54, novembre 9.45, décembre 9.44, janvier 9.47, février 9.52, mars 9.59, avril 9.65, mai 9.72.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 14 JUILLET 1887.

EXPEDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Elphinstone, Dobson, Rouen, via Newport.

ARRIVÉS.

Steamship S. Pizzati, Leslie, Bocas del Toro.
Goélette (mex) Amparo, De Valle, Tuxpan.
Goélette Lone Star, Allen, Charlotte Harbor, Fla.

BATEAUX A VAPEUR.

Alvin, O'Pry, Port Eads.
Danube, Aucoin, Donaldsonville.
T P Leathers, Leathers, Vicksburg.

EXPORTATIONS.

ROUEN, VIA NEWPORT.—par steamship Elphinstone—46,500 boisseaux blé en grenier 42,000 boisseaux maïs en grenier 5500 sacs à grain.

IMPORTATIONS.

BOCAS DEL TORO—par steamship S Pizzati—8356 régimes figues bananes 24,650 bananes 19,542 cocos 864 poires 4 barils mangos 2 Otari.
TUXPAN par goélette Amparo—51 morceaux bois de cèdre My Otis.

Arrivages de produits.

PORT EADS—par steamer Alvin—9 barils riz 85 sacs riz brut et fret assorti.
DONALDSONVILLE—par steamer Danube—125 barils melasse et fret assorti.
VICKSBURG—par steamer T P Leathers—307 balles coton 763 sacs graine coton 1432 douves en chêne.

Par les chemins de fer.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—2 wagons tourteaux et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—14 balles coton et fret assorti.
N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—16 wagons charbon et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R.—100 barils sucre et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—Fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—620 sacs farine graine coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Barque Annie W Weston, Meyers...partie 6 juin
Steamship El Paso, Quick...parti 6 juillet
Steamship El Dorado, Byrne...parti 9 juillet
Steamship Knickerbocker, Kemble...parti 9 juil
Steamship Excelsior, Higgins...parti 13 juil

PHILADELPHIE.
Barque Leventer, Gery...partie 28 mai

LIVERPOOL.
Steamship Taxan, Wallace...parti 9 juin
Steamship Inventor, Brown...parti 21 mai
Navire Caroline, Schluter...parti 24 mai
Steamship Electrician...parti 7 juil

LONDRES.
Steamship Romeo, Williams...parti 4 juil

ANVERS.
Steamship Nantes, Artur...parti 5 juil

NEWPORT.
Steamship River Ettrick, Lamont...parti 3 juin

BREME.
Barque Mary Louise, Behring...partie 1er mai

HAMBOURG.
Navire Hermann, Putscher...parti 18 mai
Barque Port Royal, Preuss...partie 22 juin

HAVRE.
Barque Peppina, Paturso...partie 25 avril
Barque Florida, Martinolich...partie 12 mai

GENES.
Navire Elsie, Winter...parti 19 mai

PALERME.
Steamship Panca, Byrne...parti 20 juin

MESSINE.
Steamship Panca, Brown...parti 27 juin

MALAGA.
Barque Marecca, Durno...parti 6 mai

TRINIDAD.
Barque H L Routh, Kirby...en charg. 1 juillet

BARCELONE.
Barque Alejandro Roch, Argullagus...par 1 juil

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Position
Astronomer	Liverpool	Pte Tier
Clinton	Vera Cruz	Alger
Costa Rican	Liverpool	1er dist. 30
Excelsior	New-York	Alger
Elphinstone	Genoa	Elevator
Hudson	New York	2e dist. 6
Marion	Vera Cruz	Alger
Magna		Alger
Pisqua	Liverpool	4e dist. 44
Professor Morse	Honduras	1er dist. 15
Statesman	Liverpool	2e dist. 10
Whitney	....	Alger
Warrior	Colon	3e dist. 9
Yedmandale	....	Elevator

NAVIRES.

Henry	Brême	1er dist. 34
Heinrich	Brême	1er dist. 30
Ile Marthe	Laid up	3e dist. 27
Riverside	Aspinwall	1er dist. 36

BARQUES.

Estrella de la Manana		6e dist
Hampton Court		1er dist. 27
Johanne	Brême	4e dist. 45
Leonigueno		3e dist. 26
Marecca	Gibraltar	Gretna
Marie Louise		4e dist. 43

BRICKS.

Alfredo		2e dist. 16

GOELETTES.

Ave Maria	....	2e dist. 18
Cefalu	....	2e dist. 18
E B Locke	....	Pte Tier
Royalist	....	1er dist 12
Santo Oteri	Bonacca	1er dist. 14

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie		$185,875 30
Primes sur les risques de mer		6,577 07
Primes sur les risques de rivières		4,703 65
Total des primes		$197,156 02
Moins les primes non échues		54,874 00
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887		$142,282 02
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$50,345 05	
Sur risques maritimes	3,078 48	
Sur risques de rivières	1,523 90	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	3,355 98	
Réassurances et primes remboursées	19,627 13—	77,930 54
Profits		$64,351 48
Moins 7% 0.0 dividende payé	$45,000	
Réserve pour les réclamations non ajustées	15,000	60,000 00
En plus		4 351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble	$252,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,726 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	104,939 95
Billets à recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette	11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,325 00
Comptant en caisse	35,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait et signé pardevant moi le 13me jour du mois de juin 1887.

N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix	Jos A. Shakspeare
M. W. Smith	W. H. Bofinger
Paul Capdevielle	Jno B. Lallande
Aristide Hopkins	D. Fatjo
Paul Fourchy	U. Bassetti

Alden McLellan.

14 juin—1m

20me Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, la compagnie publie son état de situation pour l'année prenant fin le 31 décembre 1886:

Primes d'incendie		$175,959 67
Primes de mers		4,306 08
Primes de rivières		2,240 24
Primes totales		$182,505 99
A ajouter: Risques non expirés de 1885		41,769 60
Primes totales		$224,275 59
A ajouter Intérêt, profit et pertes, etc	23,913 96	
Moins traitements et dépenses générales	12,114 68—	11,699 28
Fonds de surplus de 1885		17,000 00
Total		$252,974 87
Pertes payées—		
Sur les incendies	60,172 06	
Sur les mers	494 41	
Sur les rivières	4,496 46	
	$65,164 93	
Réassurances	36,483 42	
Réductions et primes remboursées	51,635 06	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	9,271 54—	162,554 95
Surplus total		$90,419 92
Réserve pour—		
Primes non acquises	37,801 16	
Pertes non payées	12,251 74	
Dividende 5 0|0 déclaré et payé en juillet 1886	10,000 00	
Dividende 5 0|0 déclaré en janvier 13 1887	10,000 00	
Fonds de surplus de 1886	19,367 02	
	$90,419 92	

ACTIF.

Bons à primes	396 42
Primes en voie de perception	29,992 88
Prêts et nantissements	17,970 00
Prêts et hypothèques	6,325 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons de ville consolidés et Bons à primes de ville	115,404 00
Actions d'assurances et autres, valeur sur le marché monétaire	500 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre immeuble	78,119 11
Meubles de bureau et installation	2,532 75
Argent en banque	28,079 76
Total	$290,419 92

Cet exposé est une copie exacte des livres de la compagnie.

[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et souscript pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 14me jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Le Bureau de Direction s'est réuni le 13 de ce mois, et, après avoir placé au crédit du fonds de surplus $2,367 02 formant un total de $19,367 02, a déclaré un second dividende semi annuel de 5 pour cent faisant 10 pour cent d'intérêt pour l'année sur le capital, pour l'année finissant le 31 décembre 1886, dividende payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	JAS D. EDWARDS,
J. J. WECKERLING,	LOUIS GRUNEWALD
J. HASSINGER,	P. W. DIELMAN,
GEO. H. BRAUGHN,	JOHN THORN,
FRANK VATTER,	J. B. MEYERS,
HERM. CURTIUS,	A. G. RICKS,
J. J. LANGLES,	W. W. HUCK,
J. E. MERILH.	C. B. FISCHER

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Albert Cammack vs ses créanciers.—No 21,497—Division C—Ordre de Cour—Qu'une ordre des propriétés du pétitionnaire Albert Cammack, individuellement et comme membre de la raison sociale de Renshaw Cammack & Co. soit et est, par le présent, acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Omer Villeré, Esq., notaire en cette ville, LUNDI, le 18ème jour de juillet 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre le personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Bernard McCloskey, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 13 juin 1887.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANK, Député Greffier.

14juin—3f en 30f

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Dans l'affaire de l'insolvabilité de J. P. Barrasin's Sons & Co.—No 19,019—Division D—Ordre de Cour—La présente pétition étant prise en considération, il est ordonné qu'une réunion des créanciers de l'insolvabilité de J. P. Barrasin's Sons & Co. soit convoquée après avis légal le LUNDI 8me jour d'août 1887, dans le but de délibérer et de déterminer quelles seront les dispositions de la vente ou l'administration de l'actif restant dans l'insolvabilité; la dite réunion devant avoir lieu pardevant R. C. Stockton, notaire, à son bureau, No 6 rue Carondelet, en cette ville, et conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1887.

N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

6 juil—3f en 3 sept

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joaquim Infante Rossell vs. Mme Célestine Chaumont, Veuve du Dr C. C. Turpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,346.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 juillet 1887 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, St. Philippe, Chartres et l'Ursulines, mesurant, au pied français, vingt neuf pieds, plus ou moins, de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent un pieds, plus ou moins borné sur le côté de la rue Ursulines par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à M. Fleitas, sur l'autre côté, vers la rue St. Philippe, par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à E. Fernandez. Etant la même propriété que la défenderesse a acquise de C. C. Turpin, conformément à un acte passé pardevant Alexandre Emile Bienvenu, notaire, en date du 21 octobre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

22juin—22,29—6 13 20 23juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Adrien Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 20,540.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, la SAMEDI, 16 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Chartres, Casacalvo ou Royale et la Paix, le dit lot mesure dix huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent pieds.

Ensemble avec les quarante deux actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.

Les bâtisses et améliorations sur le dit lot comprennent une maison en briques à trois étages, avec verandah sur la façade, No57 rue de l'Esplanade, dépendances, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement et adjugée au plus offrant pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira deux billets (bonds) séparés portant intérêt respectivement à raison de huit et dix pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final. Les dits billets devront être pour le montant total de la réclamation du plaignant, maintenant due, ou pour la proportion de la réclamation du dit plaignant, d'après le montant qu'atteindra la propriété—la dite réclamation du plaignant maintenant due étant comme suit:

Conditions—Comptant pour payer la réclamation du demandeur, savoir: la somme de deux cent dix dollars avec 10 pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 jusqu'à paiement; en outre, une somme de cinq cent quatre dollars, montant de contributions des dites actions avec 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1881; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1882; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1883; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1884; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1885, et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1886. Les dits billets (bonds) doivent rester garantis par hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à paiement final. L'acquéreur devra déduire du prix de son enchère et payer comptant le montant des frais d'impression, de shérif, de greffier, etc., se montant à peu près à Deux cent dollars, et de plus les taxes d'Etat de paroisse et de municipalité par ladite propriété se montant—tout payé. L'acquéreur assumera en outre le reste du montant dû sur les actions, savoir: Trois mille deux cent soixante seize dollars. La propriété restera hypothéquée spécialement pour garantir la dette ci-dessus; il assumera aussi toutes les obligations à un acte ordinaire de la dite banque pour les dites quarante deux actions.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

29 juin—2 juil 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Patrick Bean vs. Lizzie Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,405—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Valmont, Laurel, Léontine et Live Oak (Constance aujourd'hui), désignés par les lettres H et I sur un plan de Louis H. Pilie, arpenteur de la ville, sous la date du 23 février 1884, et annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville sous la date du 2 avril 1884. Les dits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun, sur le dit plan, trente pieds, plus ou moins, de façade rue Valmont, trente pieds, plus ou moins, de largeur à l'arrière, sur une profondeur égale et uniforme, entre lignes parallèles de cent vingt quatre pieds. Les dits terrains précédemment désignés par les numéros Six et Sept et Huit et Neuf, ainsi que le tout est indiqué sur un plan annexé de Louis H. Pilie. Les dits terrains se touchant du côté de la propriété de la rue Constance, maintenant ou anciennement appartenant à Benson.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, passages et avantages y appartenant en quelque sorte. Etant la même propriété que la défenderesse a acquise de Patrick Bean par acte passé pardevant Bujanier Rouen, notaire, le 24 mai 1886.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—1° Comptant suffisamment pour payer la réclamation du demandeur, due maintenant, soit trois cent quatre-vingt-cinq piastres et soixante trois sous et un tiers ($385 63 1|3), avec intérêt au taux de huit pour cent par an, du 24 mai 1886 jusqu'à parfait paiement; cinq pour cent de ce montant, principal et intérêt, pour honoraires d'avocat; trois dollars, coût du protêt; les frais de procès, de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence de la somme de son enchère) le paiement de deux billets à ordre en date du 24 mai 1886, souscrits par la défenderesse à son propre ordre et endossés par elle, payables respectivement deux et trois ans après leurs dates de souscription et portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de leur date jusqu'à parfait paiement et garantis par une hypothèque sur la dite propriété, concurremment avec la réclamation du demandeur. L'acquéreur assumant toutes les obligations de l'acte premier d'hypothèque conformément à l'acte passé pardevant ledit Rouen, notaire, le 24 mai 1886, relativement à l'assurance, honoraires d'avocat, etc.

3° Le reste du prix d'adjudication [s'il y en a] comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 juil—6.13.20.27—août 3.6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur Denis vs William Farrell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,638.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 30 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec tous les droits, voies, avantages, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par la ligne inférieure du Parc de Ville (Upper City Park) les rues Magazine, Calhoun et Camp, et connu comme ilet numéro vingt-neuf de Burtheville, le dit lot est désigné par le numéro trois sur un plan du dit ilet dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date du 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente du lot numéro un du dit ilet à John Q. Flynn, passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 27 septembre 1884, et mesurant conformément au dit plan vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Parc de Ville. (Upper City Park) sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Acquis par les défendeurs de Charles A. Denis conformément à un acte passé pardevant George C. Préot, notaire, en date du 22 novembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28 juin—juil 5.12.19.26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philip Thompson vs. Delia F. Flanegan et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,300—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 13 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain nu, avec les avantages qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Delachaise, Chippewa et Jersey et l'Avenue de la Louisiane, désigné par le numéro dix (10) sur un plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 22 mai 1882, et mesurant, conformément au pied américain, trente pieds et neuf pouces de face à l'Avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent vingt huit pieds et face à la rue Chippewa, et formant l'encoignure de la rue Chippewa et de l'Avenue de la Louisiane, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que la défenderesse, Mme Flanegan, a acquise de Louis P. Delachaise, conformément à un acte passé pardevant James Haley, notaire, en date du 30 mai 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

11 juin—11 18 25 juil 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vitrières, miroirs et meubles de maison de valeur.

Dans l'affaire de la succession de Mme Ann Saron, veuve d'un premier mariage de Félix Saron et femme divorcée d'un second mariage de James Heany.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, —No. 20,587—En vertu d'un ordre de vente daté le 11 juillet 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 23 juillet 1887, à 1 heure p. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, No. 226 rue Baronne—

Tout le contenu du dit magasin et local, consistant, au rez-de-chaussée, en comptoirs, vitrières, étagères, installations, boîtes à cheveux et leur contenu, un grand miroir, etc.; et aux étages supérieurs, un grand assortiment de meubles de maison, etc., le tout conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière de la dite propriété, elle sera adjugée définitivement au plus et dernier offrant pour ce qu'elle rapportera à un crédit de douze mois; l'acquéreur fournissant un cautionnement avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt au taux de cinq pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payera comptant les frais du shérif, du commis d'impression, etc., soit environ cinquante dollars.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12juil—13,19,23

L'ABEILLE
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.
EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise; elle est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:
73 - CHARTRES - 73

Entered at the ... as Second Cl...

NOUV... SAMEDI ...

PRIX

Un an ... Six mois ... Trois mois ... Un mois ... On s'abonne ... tours.

Un an ...

Un an ... Six mois ... Quatre mois ... Trois mois ...

Pour les ... Ventes et ... réduit de ...

PAR SPEAR ... gent ... des mou... PAR MATH... leur dans l... que St P... PAR LE ... le ... l'Abeille et ... ensemble ... fonds ... la Louisiane ... dite ... PAR JAS. P. ... gnore des ... designe ...

La situati...

Les nouv... France, ... 14 Juillet, ... rantes. On ... n'y en a pas ... ment ... fait ... aucune ... venue la ... tour aucun ... troupements ... au moment ... Le général ... lions en ... mandement ... avoir tout ... point passé ... l'occasion de la ... vent ... foule le pied ... en avant ... projets qu ... malsaines qu ...

Il résulte, que l'off... France, ... a pas, au ... Républiques, ... que telle ou ... attaquer ... physique, ... remplacer ... bâtard, ... le même ... peut être ... les mouvements ... contre les ... Allemagne, ... même ... momentalé ... adresse, nous ... d'un person... produise une ... en France, ... adresse, ou ... leur place, ... le résultat ... nombre, rien ... dire. Assis... et partisans ... avait ... rendu à la ... avait un pe... leurs de ... presse, nous ... mis une ... sous la ... croyant ... peut-être ... les multiple ... fait, il en ... accepter les ... jamais la ... d'amour et ... besoin de ... nous sommes ... ter que ... émotions ... régne de ...

Il résulte, que le temps que les ... ce, et que la ... le et le droit ... violences ... sairement ...

La tête du pie français plus, son ... inée, seul ... protéger ... L'... circonstance ... nom de ... n'entrant ... dans les ... pays mais ... gré de leurs ... tope en feu ... ambitions. Il que la ... chez elle, se tend, placer, elle veut, ... peint en ... les ... H. de ... ministre ou ... à y voir.

Il y a, ... peuple, que ... ne, que ... tous les ... le moindre chose qui ... esprits ... deux ... que l'on ... occasions ... pressement fêtes qu'il ... tranger. ... tes preuves dans la ... nerre, ... empêche la West End, qu'il ... patriotisme, journaux de et les ouvri... deserter ... pour venir du Sud. ... assez rare ... consigner.

Un peuple patiens, ... persuadé qu' time ... la de beaux reste, ... pas. Il ... vices; il en...

Pour le teint ... mate au visage

Documents ... se, Mme de mèrement, thèse pour ... l'a ... ement

L'INVE... GAZ.—L'... vient d'être la ville de représenter de Lebon, ... le gaz. On sait quatre ans, aucun ... cependant, dans ...